

HOSPITALIERS

Ordre de Malte France, une force au service du plus faible

NUMÉRO 152 - OCTOBRE 2014

GRAND ANGLE

PRÉCARITÉ GRANDISSANTE

Accompagner vers une réinsertion durable



ÉDITORIAL



C'est un grand honneur pour moi de m'adresser à vous pour la première fois en tant que Président de notre belle association, l'Ordre de Malte France. Je souhaite en premier lieu rendre hommage à mon prédécesseur, Thierry de Beaumont-Beynac, pour son dévouement inlassable qui a permis un développement remarquable de nos activités, ces douze dernières années.

Dès demain, je souhaite que l'accent soit mis sur l'engagement de tous, bénévoles et collaborateurs salariés, pour agir toujours davantage en faveur des plus démunis. Hospitaliers par nature, c'est-à-dire tournés vers l'accueil et les soins des personnes les plus fragiles, nous devons manifester par notre façon d'être et d'agir la plus grande attention à l'égard des personnes que nous accueillons et accompagnons.

Vous trouverez dans ce numéro d'*Hospitaliers*, dont la maquette a été modernisée, un article de fond sur le travail effectué par nos équipes pour aider les personnes les plus isolées et précaires à s'insérer ou se réinsérer dans la société. Trouver un logement, un travail, reprendre confiance en soi... pour préparer l'après. Notre accompagnement doit être global et personnalisé pour permettre à des personnes qui ont été fragilisées par la vie de se relever durablement.

Une remarquable initiative de bénévoles est également mise en lumière dans ce numéro. Il s'agit d'une première en France : redistribuer les surplus alimentaires d'un centre hospitalier à des familles hébergées dans des hôtels sociaux.

Ces deux belles actions montrent que le professionnalisme des salariés de l'Ordre de Malte France est décuplé grâce au soutien des bénévoles et à votre générosité infaillible.

Cette grande chaîne de solidarité ne pourrait se faire sans votre aide. Du fond du cœur, je vous remercie pour votre fidélité et espère être à la hauteur de votre confiance.

Yann Baggio
Président de l'Ordre de Malte France

Bienvenue au nouveau Président de l'Ordre de Malte France

Le nouveau Président, Yann Baggio, a été élu par le Conseil d'administration le 24 juin 2014.

Ancien Officier de Marine (de 1967 à 1987), spécialisé dans la lutte anti-sous-marine, Yann Baggio embarqua pendant une douzaine d'années successives sur 7 bâtiments de guerre différents et assura deux commandements. Il termine sa carrière militaire à l'État-Major des Armées comme responsable de la préparation des budgets et études financières, au grade de Capitaine de vaisseau. Jusqu'en 2002, il est chez Alcatel Space Industries, responsable en tant qu'ingénieur commercial du développement et de la vente des satellites de communication gouvernementaux en France puis à l'international. Bénévole engagé à l'Ordre de Malte France depuis de nombreuses années, il rejoint les équipes permanentes fin 2002 comme responsable de l'audit des activités puis est nommé Directeur Général en 2004 et occupe ce poste jusqu'en 2010. Lors de ces fonctions, il pilota notamment le développement du Centre Hospitalier de l'Ordre de Malte de Dakar, aujourd'hui centre référent en Afrique de l'Ouest pour la chirurgie orthopédique et les soins aux malades de la lèpre. Depuis juin 2010, il était Secrétaire Général du Conseil d'Administration de l'Ordre de Malte France.



Photo de couverture

Les passagers, accueillis pour construire leur avenir, posent fièrement sur la passerelle du Fleuron Saint Michel.

Hospitaliers n°152

Directeur de la publication : Yann Baggio

Rédacteur en chef : Anaïs Leclerc Boisselet

Comité de sommaire : Dominique Avril, Marie-Elisabeth Barrault, Jacques Boulot, Docteur Jérôme Cornuau, Philippe Gardent, Gérard Jullien de Pommerol, Régis Naclaire de Saint Paulet, Catherine Scordia, Alain de Tonquedec, Arnaud de Viviers.

Rédaction : Sandrine Paringaux

Secrétariat de rédaction : Amélie de Vulpillières

Crédits Photos : Service communication, salariés et bénévoles ; Couverture, P.8, P.9, P.10, P.14, P.17, P.20 : Cyril Marcilhacy ; P. 3 : Malteser International ; P.13, P.20 : Diego Ravier ; P.20 : Michel Euler.

Création : Maxyma - Coordination : Virginie Gotteland
Direction Artistique : Antoine Tavares

RCS Paris B 440 743 631 - Dépôt légal : Octobre 2014 - Revue trimestrielle
Commission paritaire : n° 0619 H 86091

Ce numéro est tiré à 140 000 exemplaires.

Un encart de soutien régulier est joint à ce numéro.

Imprimeur : SEGO - 95150 TAVERNY
Tél. : 01 34 18 62 00

HOSPITALIERS

Revue des Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte
42, rue des Volontaires - 75015 Paris - Tél. : 01 45 20 80 20 - Fax : 01 45 20 48 04
E-mail : contact@ordredemaltefrance.org - Internet : www.ordredemaltefrance.org

BULLETIN D'ABONNEMENT et/ou DE SOUTIEN

Merci de bien vouloir nous le retourner à : Ordre de Malte France - 59782 Lille Cedex 9 HOP152A

OUI, je profite de cet envoi pour venir en aide aux plus démunis.
Je fais un don de :

30 € 45 € 60 € 75 € 100 € Autre €

► Vous serez alors abonné gratuitement à *Hospitaliers* pour vous remercier de votre générosité.

Par chèque bancaire à l'ordre de « Ordre de Malte France »

J'accepte de recevoir gratuitement des informations de l'Ordre de Malte France par e-mail :

@

Je veux continuer à recevoir *Hospitaliers* et je vous joins le montant de mon abonnement pour un an : 3,05 € (Montant non déductible)

75 % du montant de votre don à l'Ordre de Malte France est déductible si vous êtes imposable (jusqu'à 526 € et 66 % au-delà dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable).



Don sécurisé en ligne sur
www.ordredemaltefrance.org

Espace donateur

CHRÉTIENS D'ORIENT

L'action humanitaire
de l'Ordre de Malte en Irak

Nous comptons sur votre soutien pour continuer à venir en aide à ces populations qui ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence.

FAITES UN DON SUR
www.ordredemaltefrance.org

À l'heure où nous bouclons ce numéro d'Hospitaliers, l'Ordre de Malte France est mobilisé via Malteser International, l'organisation internationale de secours d'urgence de l'Ordre de Malte, pour venir en aide aux milliers d'irakiens qui ont fui les attaques de l'EIL (l'État Islamique en Irak et au Levant). Nous remercions tous ceux qui ont déjà répondu à notre appel à don pour soutenir les premières actions sur le terrain.

Après la prise des villes de Mossoul, Sinjar et de Karakoch, les djihadistes de l'EIL s'approchent d'Erbil, la capitale du Kurdistan irakien. Alors que la communauté internationale envoie des armes pour endiguer leur avancée, des milliers de personnes arrivent chaque jour dans une région déjà saturée. La région du Kurdistan irakien accueille environ 700 000 déplacés internes en plus des quelques 220 000 réfugiés qui ont fui la Syrie. Les camps sont surpeuplés et les organisations peinent à faire face aux besoins en nourriture, en eau, en médicaments et en produits d'hygiène. Malteser International a envoyé, le 14

août à Erbil, une équipe d'évaluation pour organiser l'aide humanitaire sur place. Oliver Hochedez, expert en urgence humanitaire et le Dr. Joost Bute-nop, de l'Institut Médical des Missions Würzburg, assistent en particulier les Chrétiens et les membres de la communauté Yézide, qui fuient les violences des djihadistes de l'EIL. «La misère des populations est immense, la situation humanitaire est particulièrement précaire et il règne une grande insécurité dans la région », explique Oliver Hochedez. Une équipe médicale composée de deux médecins, deux infirmières et un psychologue les a rejoint. Depuis plus de 10 ans, Malteser International soutient un centre de santé à

Karamless, ville située à 20 kilomètres de Mossoul, et tombée aux mains des djihadistes le 6 août dernier. Toutes les activités dans le centre ont été suspendues et les populations fuient en direction d'Erbil. L'équipe évalue les besoins à Ankawa, partie chrétienne d'Erbil, qui outre ses 30 000 habitants compte désormais 20 000 réfugiés qui ont trouvé place dans des camps, sites publics, écoles, bâtiments en construction, églises ou chez des proches. Malteser International distribue fauteuils roulants, pansements, médicaments et équipements médicaux pour un centre de santé à Ankawa. L'équipe médicale sur place assure les soins d'urgence à Erbil et dans les villes environnantes.



UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

Que faire si la Seine sort de son lit ?

Que se passerait-il si la Seine connaissait une crue exceptionnelle ? Quels seraient les dégâts ? Comment se mettre en sûreté et quand rentrer ? Que faire pendant et après la crue ?

Autant de questions auxquelles les scolaires et le grand public ont été sensibilisés lors de la première opération PLOUF 75 « Et si la Seine sort de son lit ? » organisée du 12 au 14 juin par la Préfecture de police de Paris. L'Ordre de Malte France y participait aux côtés de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, de la Mairie de Paris et d'autres associations de Sécurité Civile. Nos équipes ont animé l'atelier « De retour chez moi » au port du Gros Caillou, sous l'œil vigilant du Zouave de l'Alma qui en a vu d'autres ! Les participants ont découvert par petits groupes notre tente témoin qui reconstituait un intérieur dévasté par une crue. Pas d'eau, pas d'électricité, pas d'évacuation, un mobilier trempé et moisi, des équipements hors service, des habits et un doudou fichus, des denrées périmées... chacun a pris conscience de l'ampleur de la menace et des dégâts qui pourraient être occasionnés. Les intervenants ont informé le public de l'organisation des secours, des difficultés du retour, des risques à éviter et



des gestes à faire, des personnes vers lesquelles se tourner, etc. Selon l'OCDE, une crue exceptionnelle de la Seine affecterait 5 millions de personnes et pourrait coûter plus de 22 milliards d'euros. Lors de la crue centennale de 1910, la Seine avait atteint 8,62 mètres, la décrue avait duré 35 jours et la remise en service des activités 2 mois.



Nos secouristes au centenaire du Bourget

L'Ordre de Malte France a été sollicité par l'Aéroclub de France pour le centenaire du premier aéroport civil et militaire de Paris. Le 13 juillet, près de 10 000 visiteurs étaient au rendez-vous sous l'œil vigilant d'une équipe de secours qui a mobilisé une quarantaine de secouristes bénévoles de toutes nos unités départementales.

Nos champions sur les podiums

Toutes nos félicitations à Guillaume Jumeau, résident de la Maison Saint Jean de Malte (Paris), qui a remporté le Championnat de France 2014 de boccia¹ de sa catégorie (BC1 - joueurs infirmes cérébraux moteurs spastiques). À l'annonce des résultats, le jeune homme de 28 ans a pleuré de joie dans les bras de son coach qui l'accompagne depuis la découverte de ce sport, voici seulement cinq ans.

Bravo et bonne route à Frédéric, Fabien, Sylvain et Nicolas, résidents de la Maison Saint Fulbert, qui se sont qualifiés pour les championnats de France d'escalade sport adapté à l'issue du championnat interrégional qui s'est déroulé à Blain (Loire-Atlantique) les 24 et 25 mai.

Nos héros dans la course

En juin, l'Ordre de Malte France a participé à sa troisième « Course des Héros », un événement sportif solidaire qui a réuni cette année plus de 150 associations. Dans une ambiance festive et conviviale, 30 héros « maltais » ont pris le départ à Paris et à Lyon au profit des actions de l'Ordre de Malte France. Soutenus par 171 donateurs, ils ont collecté 12 728 €. Merci à tous, les coureurs, les familles, les donateurs et merci aux secouristes qui ont assuré le poste de secours de l'événement.



¹ Discipline d'origine gréco-romaine apparentée à la pétanque.

LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Du gaspillage alimentaire à la solidarité humanitaire

Depuis mai 2013, au Mans, la solidarité se conjugue avec la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Quatre soirs par semaine, les surplus alimentaires du Centre Hospitalier du Mans (30 à 40 repas par jour sur près de 4 000 préparés) sont transportés puis servis par des bénévoles de l'Ordre de Malte France aux 40 résidents de deux hôtels sociaux, principalement des familles monoparentales de trois enfants en moyenne.

La Direction Départementale de la Protection des Populations a validé le mode opératoire de redistribution intégré au Plan de Maîtrise Sanitaire de l'hôpital. La Direction Départementale

de la Cohésion Sociale et le Conseil général ont soutenu cette action en subventionnant l'achat d'un véhicule pour le transport des conteneurs alimentaires isothermes.

Cette initiative originale est une première nationale. Elle est née de la rencontre entre le projet de l'ingénieur de restauration du Centre Hospitalier, en quête de solutions de restauration collective responsable, la délégation de la Sarthe, qui s'est emparée de sa proposition pour venir en aide aux personnes démunies, et l'association Tarmac, gestionnaire de structures d'accueil et



d'hébergement dans la Sarthe.

À l'heure où les États européens se sont engagés à réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici 2025 (89 millions de tonnes en 2012) et où 3,5 millions de nos concitoyens bénéficient de l'aide alimentaire, cet exemple de partenariat est promis à un bel avenir.

AIDE AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ EN HAUTE-CORSE

Consultations médicales gratuites

Créé en 2000 à l'initiative de la délégation de Haute-Corse (Corse Malte), le centre de soins de Bastia est un instrument de solidarité rare, unique dans son département, intégré aux réseaux de cohésion sociale et de santé.

Le centre assure la prise en charge médicale des personnes en situation de précarité dépourvues de couverture sociale et les accompagne dans leurs démarches d'accès aux droits.

Pour accomplir cette mission, le centre de Bastia a développé un modèle unique. Il est parvenu à associer le bénévolat des soignants¹, les services publics (Centre hospitalier et Mairie de Bastia, DDCSPP², ACSE³) et le secteur associatif (Pharmacie humanitaire

internationale). Cette solidarité répond aux besoins d'une population de plus en plus nombreuse qui s'enracine dans la précarité et se diversifie en âge, en genre et en pays d'origine. Fin 2013, 2 301 personnes étaient inscrites, contre seulement 918 fin 2006. Près de 15 ans après sa création, le rôle du Centre de Bastia dans l'effort d'insertion et de cohésion sociale est indéniable. Il permet aux plus fragiles de préserver leur capital fondamental le plus précieux : leur santé physique et

mentale. À noter que les principales affections traitées sont liées à l'exercice d'une activité (BTP, restauration, agriculture), relèvent de la psychiatrie ou de la souffrance psychologique ou encore du traitement des affections ORL.

¹ Le centre ne compte qu'un seul emploi salarié à temps partiel.

² Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

³ Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité.



BÉNIN

Joyeux anniversaire, Djougou !

L'hôpital Saint Jean de Malte à Djougou a fêté son 40^{ème} anniversaire le 21 mars dernier. Marquée par de beaux témoignages de reconnaissance, la cérémonie a été célébrée en présence des ministres béninois de la Santé et de la Formation professionnelle.

En 40 ans, que de chemin parcouru ! Construit à l'initiative de S.E. le Bailli Serge de Hubsch, alors ambassadeur de l'Ordre de Malte au Bénin et inauguré en 1974, l'ancien dispensaire de Djougou est devenu depuis 2007 un hôpital de zone sanitaire intégré au réseau des hôpitaux privés béninois et le premier employeur de la ville de Djougou.

Situé à un carrefour routier, sa position d'unique centre à compétence chirurgicale d'une zone sanitaire de 350 000 habitants et son excellente réputation attirent des patients de tous horizons, essentiellement des commerçants, artisans, agriculteurs/éleveurs et femmes au foyer. 17 000 consultations, 1 900 accouchements, 1 300 opérations, pour une capacité de 106 lits... En 2013, l'hôpital n'a pas chômé !

L'établissement « a sauvé beaucoup de vies », témoigne le roi de Djougou... et continuera sûrement pendant les 40 prochaines années !



L'HÔPITAL DE DJOUGOU, UN CENTRE DE SOINS POLYVALENT

Financées par l'Ordre de Malte France et ses donateurs, avec l'aide de l'État béninois et de mécènes (État français, Conseil général de la Vendée...), ses activités couvrent divers domaines :

1. Lutte contre la malnutrition

➤ Son centre Marigot, créé en 1997, détecte et lutte contre la malnutrition des enfants dans plus d'une centaine de villages dans un rayon de 30 km.

➤ Parallèlement, le développement de jardins maraichers autour du centre permet d'améliorer et de diversifier la nourriture des villageois tout en leur apprenant à cultiver les légumes.

2. Un panel de soins complet

➤ Ses services de médecine générale, gynéco-obstétrique et pédiatrie permettent de soigner de nombreuses pathologies.

➤ Son service chirurgical comprend deux blocs opératoires dotés d'un matériel de pointe.



Opération Cœur d'artistes

Le 27 novembre, la Délégation des Bouches-du-Rhône organise la 3^e édition de « Cœur d'artistes », une soirée de prestige au cours de laquelle a lieu une vente aux enchères d'œuvres picturales offertes par les grands talents de la région et des artistes émergents. Les sommes collectées seront versées au profit des 190 personnes âgées dépendantes de l'EHPAD de Saint-Etienne. Pour participer à la vente aux enchères rendez-vous sur le site internet de l'événement.

Journée grands brûlés

Comme chaque année depuis 6 ans le CPMPR Saint Jacques - Roquetaillade a organisé le 3 juillet une journée de « suivi de la brûlure » avec, cette année, un focus sur le maquillage. Organisée à l'occasion de la consultation du Dr Castède, chirurgien au CHU Pellegrin de Bordeaux, cette journée a donné lieu à des rencontres avec les familles et les équipes du service grands brûlés du CHU et du Centre pédiatrique Saint Jacques et à des échanges centrés sur la brûlure. Rappelons que le Centre Saint Jacques est reconnu comme Centre de référence régional et interrégional pour la rééducation des enfants grands brûlés.



Festival du futur composé

Six résidents de la Maison Jeanne d'Arc (Vigneux-sur-Seine) pour adultes autistes ont interprété « Blanche Neige », une comédie musicale donnée du 24 au 29 juin dans le cadre du 8^{ème} Festival du Futur composé, organisé par une trentaine d'établissements accueillant des personnes autistes. La présence et l'enthousiasme du public ont récompensé le travail assidu des comédiens, indéniablement à la hauteur de cette manifestation qui se distingue tous les deux ans par son ampleur et sa qualité.



RWANDA 20 ANS APRÈS

Une vérité humanitaire

Ce qui s'est joué au Rwanda d'avril à juillet 1994 reste difficile à comprendre. En 100 jours, plus de 800 000 personnes sont mortes dans des massacres inter-ethniques avant qu'1,4 million de civils fuient vers le Zaïre (République Démocratique du Congo).

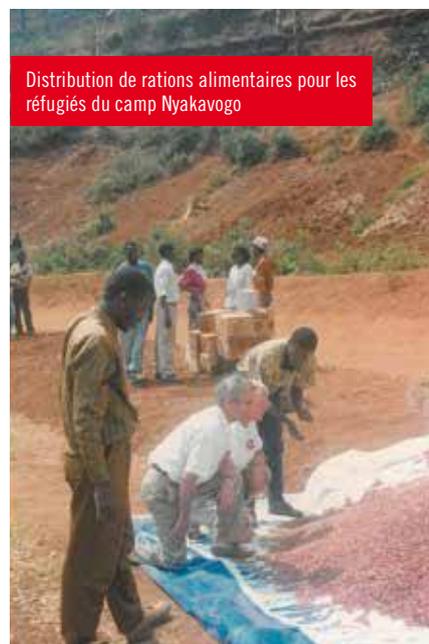
Au cœur de cette désolation, des bénévoles français, allemands et belges emmenés par l'Ordre de Malte France ont secouru des milliers de réfugiés. Une difficile et éprouvante épreuve du feu pour le jeune corps international de secours de l'Ordre de Malte¹.

Alain et Armelle de Parcevaux, premiers bénévoles de l'Ordre de Malte France arrivés sur les lieux, reviennent sur ces événements.

« Fin juin 1994, une première mission d'évaluation avait été envoyée sur place pour voir quelle pouvait être notre aide. Elle est revenue " bredouille " car le danger était trop grand dans ce pays en pleine guerre civile. Pourtant, nous ne pouvions rester les bras croisés devant de telles horreurs ! Devant notre insistance, le Président de l'Ordre de Malte France, Arnold de Waresquiel, a accepté que nous partions.

Le Rwanda étant inaccessible, nous sommes allés au Burundi puis au Zaïre. Le HCR n'avait toujours pas de mission à nous confier. Mais alors que nous allions repartir, tout a basculé : le

14 juillet l'armée tutsi reprenait le contrôle du territoire rwandais ; rapidement, les premières colonnes de réfugiés hutus s'annonçaient à la frontière zaïroise. Ils seront plus d'1,4 million. En urgence, le HCR nous a confié la construction et la gestion d'un camp



Distribution de rations alimentaires pour les réfugiés du camp Nyakavogo

« RWANDA : LES LARMES DES 1000 COLLINES »

Alain et Armelle de Parcevaux, ont publié « Rwanda : les larmes des 1000 collines », un livre de témoignages partagés avec les réfugiés des camps de Bukavu.



POUR ACHETER LE LIVRE :

- > Au siège : 12 €
- > Par courrier : 14,50 €

S'adresser directement à
Alain de Parcevaux :
34 rue Desnouettes - 75015 Paris
a.deparcevaux@ordredemaltefrance.org

de 5 000 personnes. Nous n'avions rien mais la Providence a volé à notre secours. De jeunes Zaïrois, tout spécialement des scouts, nous ont aidés ! Dès le premier soir, nous accueillions les 200 premières familles. Sans l'aide de l'armée française de l'opération Turquoise nous n'aurions jamais pu mener à bien cette mission. Par leur intermédiaire, nous avons demandé et acheminé les renforts, les médicaments et le matériel. En août, le HCR nous octroyait deux camps supplémentaires. Durant 5 mois, 64 bénévoles se sont relayés dans ces trois camps et dans notre hôpital de campagne soutenus par 80 volontaires zaïrois ou réfugiés. Fin décembre, Caritas (Secours Catholique) et une association argentine ont pris notre relai. De toutes les missions humanitaires internationales que nous avons menées depuis, celle-ci reste dans nos mémoires comme la plus éprouvante, la plus longue et la plus délicate à mener. »

¹ ECOM devenu depuis Malteser International.



PRÉCARITÉ GRANDISSANTE

Accompagner vers une réinsertion durable



Si l'aide d'urgence aux personnes précaires ou exclues est vitale, l'accompagnement de chacun, individualisé et global, apparaît comme le meilleur chemin vers l'insertion et la réinsertion durables.

OÙ EN SONT LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION DANS NOTRE PAYS ?

Alors que la pauvreté a diminué entre les années 1970 et 1990 puis s'est stabilisée jusqu'au début des années 2000, les dernières données disponibles sont alarmantes :

- > **8,7 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté**¹ soit avec moins de 974 € mensuels, dont 2 millions avec moins de 651€ (INSEE, 2011).
- > Parmi elles, **3,5 millions sont mal logées**, près de 700 000 n'ont pas de domicile personnel et 140 000 sont sans logement.

Ces moyennes nationales présentent des disparités fortes. À titre d'exemple : la pauvreté des personnes

âgées (9 %) est en régression, alors que celle des jeunes ne cesse d'augmenter : 19,5 % vivent dans des familles sous le seuil de pauvreté.

Familles monoparentales, travailleurs précaires, chômeurs de longue durée, personnes âgées ou handicapées, femmes battues, malades psychiatriques²... malgré l'action sociale la plus importante d'Europe, le pays ne parvient plus à endiguer la pauvreté ni à protéger de la précarisation et de l'exclusion une population de plus en plus nombreuse et diversifiée.

DE L'ASSISTANCE À L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Le combat contre l'exclusion n'est pourtant pas récent. En 1998, la Loi d'orientation du 29 juillet affirmait la

complexité et la diversité des processus d'exclusion. En 2002, la Loi du 2 janvier plaçait la personne accompagnée au cœur d'un projet vers l'autonomie construit pour et avec elle. Citons également, en 2009 la Loi qui refonde le dispositif d'aide aux personnes sans abri. Mais le bilan est contrasté : si le bien-fondé de ces dispositifs n'est pas contesté, l'ampleur des problèmes à résoudre et la complexité des dispositions législatives et réglementaires sont souvent dénoncées.

« À l'exemple de notre Maître, nous les chrétiens sommes appelés à regarder la misère de nos frères, à la toucher, à la prendre sur nous et à œuvrer concrètement pour la soulager. La *misère* ne coïncide pas avec la *pauvreté* ; la misère est la pauvreté sans confiance, sans solidarité, sans espérance. »

Pape François

2013 : À LA RECHERCHE D'UNE NOUVELLE EFFICACITÉ

Face à cette inopérance relative, dévastatrice dans le contexte qui est le nôtre depuis 2008, les pouvoirs publics ont réagi. En 2013, la France a adopté un Plan pluriannuel contre la pauvreté et l'inclusion sociale (2013/2018). Doté d'un budget de 2,5 milliards d'euros, il s'articule autour de trois axes complémentaires : la prévention de la pauvreté, principalement dévolue aux aides sociales, l'accompagnement vers l'autonomie et l'insertion, et la réorganisation de la gouvernance des politiques de solidarité pour une meilleure coordination des acteurs et une territorialisation des actions.

LE LOGEMENT, PILIER ESSENTIEL DE L'INSERTION/RÉINSERTION

Parce que dans neuf cas sur dix, un individu en détresse sur le plan du logement est en proie à d'autres difficultés, ce point reste crucial pour l'insertion/réinsertion. Au cours des dix dernières années, une panoplie de solutions de mises à l'abri d'urgence, d'hébergement social et d'habitat social a donc été développée pour permettre de construire des parcours individuels vers le logement. Pour faciliter l'orientation de chacun, les Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO) des personnes sans abri ou risquant de l'être ont été créés en 2010.

1 Soit 60% du revenu médian (la moitié de la population gagne davantage et l'autre moins)

2 Selon Xavier Emmanuelli, fondateur du Samu social de Paris, 60% des personnes sans domicile relèveraient de la psychiatrie.



Fleuron Saint Michel : préparer au grand saut

Sur le parcours vers l'insertion/réinsertion, le Fleuron Saint Michel constitue l'ultime étape vers l'autonomie. Sa mission ? Aider ses passagers à se stabiliser et les accompagner dans leurs démarches vers un logement pérenne et une insertion professionnelle durable.

Au cours de ce séjour, d'une durée moyenne de huit mois, le challenge est aussi pédagogique et social : il s'agit pour chacun de se préparer à l'autonomie - réapprendre les codes sociaux et le respect des règles, resocialiser, renouer avec les responsabilités¹ -, mais aussi de reconstruire une image personnelle positive et de reprendre confiance en soi.



Partenaire de 10habitat social



Créée en 1959, DOMNIS est une société privée d'habitat social (SA HLM) dont l'origine remonte aux « Foyers pour tous » de l'abbé Keller. Fin 2013, son parc comptait environ 10 700 logements à Paris et en Ile de France. DOMNIS agit aussi au travers de deux filiales, Agefo et Agelis, gestionnaires de foyers et résidences sociales pour personnes âgées, jeunes travailleurs, étudiants et infirmières. Ses principaux actionnaires sont la Fondation française de l'Ordre de Malte, l'Ordre de Malte France, Malta Belgium International, la Fondation du Service Hospitalier de l'Ordre de Malte en Suisse, le groupe HLM du diocèse de Gand en Belgique et l'Œuvre d'Orient.



Fleuron Saint Jean : de l'urgence à l'accompagnement

Le Fleuron Saint Jean a revu son fonctionnement pour renforcer sa capacité à proposer des solutions de sortie à chaque passager. Depuis mai 2013, une éducatrice spécialisée a rejoint l'équipe. Chargée d'évaluer et d'orienter chacun avec l'appui des services sociaux partenaires, son accompagnement porte aussi sur l'ouverture des droits, l'accès à la santé et éventuellement l'ébauche d'un projet d'insertion.

Depuis fin octobre, la durée de séjour à bord est passée de 4 semaines à 3 mois renouvelables, jusqu'à six mois maximum. Cette stabilité permet aux passagers de se poser, de réfléchir à des solutions d'hébergement pérennes, de s'engager dans des activités culturelles ou professionnelles, un facteur important de reconstruction du lien social.

1 Chaque passager verse au Fleuron Saint Michel une participation équivalente à 25% ou 30% de ses revenus.

Partenaire des acteurs publics, privés et associatifs de la solidarité, ce guichet unique assure dans chaque département la régulation, la coordination et l'observation de l'offre et de la demande d'hébergement/logement. Partie prenante de cet effort, l'Ordre de Malte France, en partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis, a ouvert le Fleuron Saint Jean, premier Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) pour les hommes seuls ou accompagnés d'un chien (1998) puis le Fleuron Saint Michel, un centre d'hébergement et de stabilisation qui accueille, héberge et accompagne des hommes en parcours de réinsertion (2008). L'association est également entrée au capital de la société privée d'habitat social DOMNIS (voir colonne page 9).

DÉVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

En novembre 2013, Etienne Pinte, président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale³ déclarait : « *Le cœur de la philosophie au travers de laquelle j'appréhende la lutte contre la pauvreté, c'est qu'un pays ne peut se développer de façon harmonieuse et équilibrée que sur la base de quatre piliers : le logement, la formation et l'éducation, l'emploi ainsi que la santé. [...] La plupart de ceux qui vivent sous le seuil de pauvreté cumulent les difficultés dans tous ces secteurs. [...] On ne peut aborder le problème de la pauvreté qu'au travers de la globalité du parcours de chaque individu.* »

Dans l'esprit de cette globalisation, le rôle du « référent » est essentiel. À l'instar des assistantes sociales de notre Plate-Forme Familles⁴ et des éducatrices spécialisées de nos Fleurons, ce travailleur social doit diagnostiquer les difficultés auxquelles la personne est confrontée, identifier ses droits et détecter ses capacités, élaborer avec elle un projet réaliste et échelonné, trouver et



mettre en œuvre les solutions adaptées en termes de logement, d'emploi, de formation, d'éducation, de santé et d'insertion sociale (accès à la culture et aux loisirs, participation à la vie citoyenne et associative).

« *À chaque étape du parcours, nous devons créer, maintenir et entretenir un lien mutuel de confiance. C'est à cette condition que l'accompagné nous livre les informations dont nous avons besoin pour diagnostiquer sa situation avec exactitude, que nous pouvons élaborer ensemble un projet pertinent et identifier des solutions adaptées* », témoigne Jean Luc Ragnatela, responsable du

Pôle Hébergement/Affaires Signalées du CCAS d'Asnières-sur-Seine, partenaire du Fleuron Saint Michel. Avant d'ajouter : « *Nous réduisons ainsi les risques d'échec* ».

« L'État est heureux de se décharger de certaines fonctions régaliennes sur les associations, sans lesquelles il aurait le plus grand mal à accompagner ces personnes dans leur précarité. »

Etienne Pinte

Un objectif impérieux lorsque l'on tend la main à nos concitoyens les plus fragiles, qui, tous singuliers dans leurs parcours, leurs histoires de vie et leurs désirs, ne souhaitent in fine qu'une chose : s'en sortir un jour par eux-mêmes.

³ Nommé à ce poste par François Fillon le 30 juillet 2010, Etienne Pinte a été reconduit dans ses fonctions par Jean-Marc Ayrault le 1^{er} Août 2013.

⁴ La Plate-Forme Familles accompagne les migrants dans leurs démarches sociales, juridiques et administratives.



Farid, passager du Fleuron Saint Jean

TMOIGNAGE

Je tiens rendre hommage toutes les personnes qui sur le bateau ne comptent pas leurs efforts pour faire de cet endroit un îlot de paix accueillant et vivant [...] Le Fleuron est un passage prot g vers des jours meilleurs, une bou e d empathie aux couleurs humaines et n g n ratrices, un droit de passage pour la reconstruction de soi.



Sur la péniche, chaque soir des bénévoles viennent servir le dîner et échanger avec les passagers.

ANIMER, ÉCOUTER, CONNAÎTRE, AGIR

Les sept nouveaux Délégués départementaux

Sept nouveaux Délégués départementaux ont pris leur fonction en juin. Hommes ou femmes, jeunes ou moins jeunes, actifs ou retraités, tous issus d'univers différents, ils ont en commun de partager les valeurs de l'Ordre de Malte et d'avoir choisi l'engagement et la générosité du bénévolat.



Ils ont désormais la responsabilité de représenter l'Ordre de Malte France auprès des autorités civiles, militaires et religieuses de leur département et d'y relayer nos missions.

Véritables « managers » d'équipe, il leur appartient d'animer dans un « esprit de famille » le réseau des bénévoles, de coordonner et consolider les actions entreprises, d'identifier avec leur équipe et en partenariat avec les acteurs locaux les besoins sociaux et médico-sociaux. Forts de ces atouts et de nos savoir-faire, le Délégué et ses équipes seront à même de lancer de nouvelles activités bien ciblées et, plus globalement, de bâtir un véritable projet de développement des actions sur le moyen terme, source d'attractivité pour des bénévoles et de partenariats éventuels.

Par leur engagement dans l'action, le Délégué et ses bénévoles témoignent de leur volonté de service, portée par les valeurs de charité que partagent tous ceux qui œuvrent sous le pavillon de l'Ordre de Malte. Ils permettent à leur délégation de croître et de diversifier ses actions.

« Je souhaite renforcer les liens avec nos délégations voisines. L'objectif est de partager nos expériences et de profiter d'échanges stimulants. »
Philippe Barmettler, Délégué de l'Ain ; 51 ans, responsable informatique dans l'industrie pharmaceutique

« J'ai accepté ce défi dans un esprit de service et pour répondre aux besoins de la délégation. Cet appel s'inscrit dans la continuité de mes engagements scouts et répond aux exigences de la vie chrétienne qui consistent à offrir davantage pour ceux qui sont dans la détresse. »

Edouard-Nicolas Derinck, Délégué du Val-de-Marne ; 35 ans, militaire

« Un de mes objectifs sera d'organiser des manifestations pour récolter des fonds pour la Maison Saint Jean - Hôpital et d'inviter plus de bénévoles à donner un peu de leur temps pour les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer. »

Amicie de Saint Louvent, Déléguée des Alpes-Maritimes ; 68 ans, retraitée du notariat

« Ayant vécu deux années extraordinaires au profit des malades et en particulier des lépreux en tant que Directeur du CHOM de Dakar, j'ai tout naturellement pensé que je ne pouvais pas m'arrêter en si bonne voie... C'est donc dans cet esprit de service que j'ai accepté cette proposition. »

Michel Germain, Délégué des Pyrénées-Atlantiques ; 63 ans, militaire retraité

ILS TÉMOIGNENT

« Je veux avancer en toute humilité, pas à pas, pour préserver et consolider l'héritage qui m'a été confié. Je souhaite également rencontrer les autorités civiles et religieuses ainsi que les représentants d'associations locales pour connaître leurs besoins et évaluer la meilleure articulation possible de nos actions. »

François Caire-Maurisier, Délégué du Loiret ; 44 ans, pharmacien militaire

« J'apprécie d'une belle délégation que j'ai envie de faire grandir et embellir. Je vais notamment travailler pour développer notre jeune UDIOM. »

Le département dispose d'un rare et précieux potentiel de secouristes, de moniteurs et de formateurs que je connais bien pour avoir été pompier volontaire et être responsable de l'UDIOM 53. »

Fabien de Varenne, Délégué de la Mayenne ; 39 ans, dirigeant d'entreprise

« Ma priorité est d'inscrire dans la durée les actions de la délégation. Il faut réussir à créer les conditions objectives de leur pérennisation avec le souci constant de former une relève potentielle. »

Hervé Moussaron, Délégué du Morbihan ; 42 ans, administrateur des Affaires Maritimes

Grand Maître

Hautes charges

Grand Commandeur	Grand Chancelier	Grand Hospitalier	Receveur du commun trésor
Diffuse les principes de la foi Supervise les Prieurés et Sous-Prieurés Responsable des relations avec le Saint-Siège	Responsable de la politique étrangère et des missions diplomatiques Chargé des relations avec les 47 Associations nationales	Responsable des affaires sociales et de santé Responsable de l'action humanitaire et de la Coopération internationale	Dirige l'administration des finances et gère les biens de l'Ordre

Cour intérieure du Palais Magistral
de l'Ordre souverain de Malte à Rome

6 AUTRES MEMBRES ÉLUS PAR LE CHAPITRE GÉNÉRAL

Un gouvernement pour servir

En février dernier, les dirigeants et responsables des associations nationales et entités de l'Ordre souverain de Malte étaient réunis à Rhodes en séminaire de réflexion stratégique pour préparer le Chapitre Général de l'Ordre (Voir *Hospitaliers* n°151). Présidé par le Grand Maître Fra' Matthew Festing, ce Chapitre Général s'est tenu les 30 et 31 mai à Rome.

Il réunissait 61 représentants de l'Ordre, provenant des cinq continents, parmi lesquels les membres de l'exécutif et les chefs des principales entités et associations de l'Ordre souverain, et 28 religieux de l'Ordre. Conformément à sa mission, le Chapitre Général a élu les membres du Souverain Conseil - ou gouvernement - de l'Ordre (Voir encart).

Témoignant de l'importance et de la valeur des engagements et missions des associations françaises de l'Ordre, la Haute Charge de Grand Hospitalier a été confiée à Dominique de La Rochefoucauld-Montbel, jusqu'alors président de l'Association française des membres de l'Ordre de Malte.

Le Grand Hospitalier est, dans le gou-

vernement de l'Ordre, le ministre de la santé et des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la coopération internationale.

Dans l'histoire de l'organisation de l'Ordre voulue par le Grand Maître Guillaume de Villaret vers 1301, cette charge de Grand Hospitalier était de droit confiée au « Pilier » (le chef) de la Langue de France qui devenait ainsi responsable de l'hôpital et des soins donnés aux malades.

C'est un clin d'œil qui est ainsi donné à l'Histoire par cette Haute Charge qui ajoute aux responsabilités de gestion et d'administration de ce ministère la mission de veiller au respect des principes chrétiens dans les activités de l'Ordre.



FOCUS

Le Chapitre Général

Le Chapitre Général est l'Assemblée suprême des Chevaliers. Il se réunit tous les cinq ans pour élire les membres du Souverain Conseil, du Conseil du Gouvernement et de la Chambre des comptes ; pour procéder aux amendements nécessaires à la charte constitutionnelle et au code et débattre des questions importantes telles que l'engagement spirituel, l'action humanitaire et les relations internationales de l'Ordre. Il se compose entre autres des représentants des différentes organisations de l'Ordre à travers le monde : les Grands Prieurés, les Sous-Prieurés et les Associations nationales.

Le Souverain Conseil

Le Souverain Conseil est le gouvernement de l'Ordre. Il se compose du Grand Maître, des quatre Hautes Charges (le Grand Commandeur, le Grand Chancelier, le Grand Hospitalier et le Receveur du Commun Trésor) et de six autres membres.

Excepté le Grand Maître, élu à vie, tous les membres du Souverain Conseil sont élus pour cinq ans par le Chapitre Général, à la majorité des Chevaliers présents.

Le Souverain Conseil se réunit sur demande du Grand Maître au moins six fois par an au siège de l'Ordre, ou lorsque des circonstances exceptionnelles l'exigent.



SOUTIEN RÉGULIER

VOUS BÉNÉFICIEZ DE DISPOSITIONS FISCALES AVANTAGEUSES

75 %

75%* de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu, si vous êtes imposable. Ainsi, un don de 30 € par mois, par exemple, vous coûte après déduction fiscale 7,50 € soit 90 € par an.

L'Ordre de Malte France et vous, aux côtés des plus fragiles jour après jour

Engagé depuis 900 ans au service des plus faibles, l'Ordre de Malte n'a cessé de répondre aux appels au secours. Il veille à accompagner chaque homme, chaque femme, chaque enfant dans la détresse, à retrouver sa dignité. Pour sortir une personne de la précarité, pour protéger durablement une mère et son enfant, pour lutter contre les grandes endémies, il faut de la volonté, de la persévérance et surtout votre soutien.

EN CHOISSANT LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE :

VOUS VOUS ENGAGEZ AUX CÔTÉS D'UNE ORGANISATION EFFICACE ET PÉRENNE

Vous avez la certitude que les actions que nous mettons en place grâce à votre générosité répondent à des besoins parfaitement identifiés et apportent des solutions concrètes et durables partout où elles sont nécessaires.

VOUS NOUS PERMETTEZ D'ANTICIPER L'AVENIR

Nous avons ainsi un maximum de visibilité sur le soutien que nous pouvons promettre aux bénéficiaires : engager des restrictions budgétaires ou allouer du budget de développement de façon anticipée, réfléchie et orientée pour le plus grand bénéfice des populations aidées.

VOUS AUGMENTEZ NOTRE CAPACITÉ D'ACTION

En répartissant votre soutien sur l'année, vous ne serez plus sollicité ni par courrier, ni par téléphone, sauf cas exceptionnel. Nous économisons ainsi des frais de gestion et de collecte que nous pouvons affecter directement à nos actions.

VOUS AGISSEZ CHAQUE JOUR POUR LES PLUS FAIBLES EN TOUTE SIMPLICITÉ

Vous êtes libre de choisir le montant et la périodicité de votre don. Vous pouvez également modifier, suspendre ou interrompre votre soutien à tout moment, sur simple demande à notre service donateur.

VOUS AVEZ LA CERTITUDE QUE VOTRE DON COMPTE

Chaque trimestre, vous recevez votre magazine Hospitaliers. Nous vous tenons ainsi informés de l'avancée de nos grands programmes et des actions menées en régions et à l'international grâce à votre générosité, ainsi que de l'actualité de l'Ordre de Malte France. Vous recevrez également votre reçu fiscal une fois par an.

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN CONTACT PRIVILÉGIÉ

Une question sur nos actions ? Un renseignement ? Corinne Perret Chollet, votre contact privilégié, se tient à votre écoute au 01 45 20 93 07 de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h.

* Dans la limite de 526 €. Au-delà, le taux d'abattement est de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Si votre don dépasse ce seuil, vous avez la possibilité de reporter l'excédent pendant 5 ans.

L'ESSENTIEL 2013

L'Ordre de Malte France œuvre conformément aux charismes de l'Ordre Souverain Militaire et Hospitalier de Saint Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte.

MISSION

L'Association « Les Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte », dite « Ordre de Malte France », fondée en 1927 et reconnue d'utilité publique en 1928, a pour but d'apporter en France et à l'étranger une aide aux populations affectées notamment par la maladie, le handicap, la dépendance, les conflits, les catastrophes naturelles et toute autre détresse. Elle intervient aussi dans la protection de la vie, de son origine jusqu'à sa fin naturelle. Elle intervient également dans le cadre d'opérations de sécurité civile, d'actions de solidarité et d'aide aux migrants. (Art. 1 des statuts)



- **1 692** salariés
 - **4 500** bénévoles réguliers
 - **116** délégations départementales ou d'arrondissements
- Budget réalisé 2013 :**
- **78** millions d'euros

ACTIONS

L'Ordre de Malte France œuvre dans quatre domaines :

- > **La solidarité** : lutte contre l'exclusion (accueil, hébergement, accompagnement social, aide à l'insertion), et aide aux migrants (accompagnement juridique sur le plan humain).
- > **Le secours** : en France, missions de sécurité civile avec ses unités départementales d'intervention et secours d'urgence à l'international.
- > **La santé** : en France, gestion d'établissements dans les domaines de la dépendance, de l'autisme et du handicap (physique et/ou mental) ; à l'international, gestion d'établissements hospitaliers et de maternités, soutien de dispensaires et participation à la lutte contre les grandes endémies (lèpre, tuberculose, SIDA, ulcère de Buruli...) et contre la malnutrition.
- > **Les formations** : gestion d'Instituts de Formation d'Ambulanciers (IFA), délivrance de qualifications dans le champ du secourisme en France et à l'étranger et formations médico-sociales spécifiques (Snoezelen, autisme...).

En outre, il peut participer aux actions d'urgence et de réhabilitation au sein de la structure internationale d'intervention de l'Ordre souverain de Malte.

PERSONNES ACCOMPAGNÉES

L'Ordre de Malte France est prioritairement tourné vers le service des personnes malades, handicapées ou vivant en situation de fragilité ou d'exclusion.

GOVERNANCE

Outre un conseil d'administration de 16 membres élus par l'assemblée générale, l'association dispose du concours de deux commissions :

- > **une commission médicale et hospitalière**, avec en son sein un comité d'éthique, qui a pour fonction de mener une réflexion prospective et de veiller à la conformité des actions et des projets aux valeurs de l'Ordre de Malte ;
- > **une commission budgétaire et financière** qui a pour fonction d'apprécier le processus d'élaboration du budget et d'en surveiller son exécution.

Les missions s'inscrivent dans une stratégie de long terme et des plans d'actions de plus court terme décidés l'un et l'autre par le conseil d'administration.

Leur mise en œuvre est confiée au directeur général chargé d'organiser et de coordonner les actions conduites par les directeurs opérationnels et fonctionnels.

VALEURS

Hospitalier, catholique, international, l'Ordre de Malte France centre ses œuvres sur la personne dans toutes ses dimensions (physique, psychologique et spirituelle), son accompagnement et sa bienveillance. Il privilégie le **bénévolat** et plus largement la disponibilité et l'implication de ses collaborateurs, pour mieux répondre à la règle fondatrice de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem (1113) :

“Quand un malade viendra, qu'il soit port au lit, et l, donnez ce que la maison peut fournir de mieux.”

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2013

L'Ordre de Malte France a poursuivi ses activités conformément à sa vocation.

La Direction des **ACTIONS DE SECOURS ET DE SOLIDARITÉ** a :

- > accru sa participation aux dispositifs prévisionnels de secours (DPS) et vu maintenir son agrément de sécurité civile à la suite d'un contrôle de l'Inspection générale de l'Administration ;
- > créé de nouvelles maraudes à Poissy, Les Mureaux et Mantes-la-Jolie (78) et 11 nouveaux petits déjeuners en France ;
- > été reconduit dans sa mission d'assistance juridique dans les Centres de Rétenion Administrative (CRA) à la suite d'un nouvel appel d'offres ministériel ;
- > renouvelé la convention triennale de fonctionnement avec la DRIHL 75 pour l'accompagnement social d'environ 400 familles déboutées, en cours de régularisation et régularisées.

La Direction des **ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX** a :

- > achevé l'étude du projet d'internat externalisé pour des résidents du Foyer d'accueil à Vigneux (91) ;
- > réalisé dans tous ses établissements médico-sociaux une démarche d'autoévaluation des activités et des prestations ;
- > étendu à tous les établissements la démarche globale d'accompagnement « snoezelen » destinée à apaiser les troubles du comportement liés à l'âge ou à la maladie ;
- > élargi les activités artistiques déployées au sein des établissements et a participé à plusieurs expositions publiques des œuvres réalisées par les résidents.

La Direction des **FORMATIONS** a :

- > emménagé l'IFA de Brest dans ses nouveaux locaux au terme d'importants travaux ;
- > installé l'Institut de formation de l'Ordre de Malte de Bretagne ;
- > créé des instituts régionaux de formation en région PACA et en Aquitaine.

La Direction **INTERNATIONALE** a :

- > inauguré le centre de santé de Saint Kisito à Brazzaville au Congo ;
- > effectué les premiers traitements chirurgicaux des scolioses chez l'enfant en Afrique de l'Ouest au sein du CHOM de Dakar au Sénégal ;
- > procédé à l'ouverture opérationnelle du Pavillon de Malte à Battambang au Cambodge ;
- > rénové les blocs opératoires de ses hôpitaux au Togo, au Cameroun et à Madagascar ;
- > effectué les premières formations de secourisme à l'île Maurice ;
- > apporté son soutien médical dans le cadre du conflit au Mali.

Plus largement, l'Ordre de Malte France a :

- > ouvert l'Établissement Pharmaceutique Humanitaire de l'Ordre de Malte France (EPHOM France) à Bois d'Arcy en remplacement de celui de Versailles ;
- > reconduit pour 3 ans le programme de recherche sur la lèpre (MALTALEP).

LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

L'Ordre de Malte France fonctionne selon un double modèle socio-économique :

- > d'une part, il gère, en France, des établissements médico-sociaux, avec le concours de salariés et avec des ressources qui, pour l'essentiel, proviennent de financeurs publics ;
- > d'autre part, il assure, en France, diverses actions de « solidarité » avec de nombreux bénévoles encadrés par quelques salariés. À l'international, il assure la gestion de 6 hôpitaux et 8 centres de santé au moyen de salariés dans les pays d'accueil, et soutient 170 autres dispensaires et léproseries et divers programmes d'aide avec des ressources qui proviennent, pour l'essentiel, de la générosité du public.



Répartition des produits de la générosité du public

65 %
Dons

32 %
Legs

3 %
Autres produits

POLITIQUE DE RECHERCHE DE FONDOS

Elle consiste essentiellement à solliciter le grand public tout en recherchant des ressources publiques pour couvrir les missions de service public.

DONS EN NATURE

L'Ordre de Malte France reçoit divers dons qui concernent des médicaments, des dispositifs médicaux et des produits nutritionnels. Leur valorisation n'est pas intégrée dans les comptes.

ACTIVITÉ GÉNÉRÉE PAR LE BÉNÉVOLAT

La participation des personnes bénévoles porte essentiellement sur les actions menées dans le cadre de la solidarité et de l'accompagnement des personnes : SAMU social, accueil de jour et de nuit, interventions de secouristes, visites aux malades, animation d'ateliers, accompagnement de sorties pour les résidents de nos établissements médico-sociaux...

. 30 pays
. 102 481 consultations
. 9 185 accouchements
. 17 941 personnes traitées de la lèpre

Répartition des actions à l'international

68 %
Afrique

27 %
Moyen-Orient

4 %
Asie

1 %
Amériques

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL



EMPLOIS	Emplois 2013	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2013
Missions réalisées en France	59 036	3 008
Missions réalisées à l'International	9 521	6 756
Total Missions sociales	68 557	9 764
Total Frais de recherche de fonds	3 984	3 723
Frais de fonctionnement	1 632	722
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	74 174	
Dotations aux provisions	1 699	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	889	
Excédent des ressources de l'exercice	1 449	
TOTAL GÉNÉRAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	78 211	
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		40
Total des emplois financés par la générosité du public		14 250

* Montants arrondis à l'€ le plus proche.

Emplois



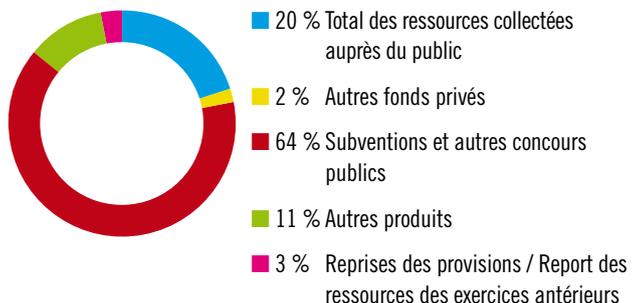
Les emplois 2013, hors dotations aux provisions, engagements à réaliser et excédent de l'exercice, d'un montant de 74 174 K€ ont été financés à hauteur de 14 209 K€ par les ressources collectées auprès du public, le solde par des fonds privés et publics.

Les missions réalisées en France, 59 036 K€, se répartissent entre les établissements médico-sociaux pour 52 958 K€, la précarité et le secourisme pour 3 751 K€ et les formations pour 2 328 K€.

Par ailleurs, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement financés par la générosité du public représentent respectivement 24,36 % et 4,72 % des seules ressources collectées auprès du public.

Ces frais représentent 5,09 % et 2,09 % de l'ensemble des ressources de l'exercice.

Ressources



Les dons manuels d'un montant de 9 893 K€ se décomposent en dons collectés non affectés pour 3 424 K€ et en dons affectés pour 6 469 K€. Les autres fonds privés d'un montant de 1 977 K€ intègrent les 1 088 K€ en provenance de la Fondation Française de l'Ordre de Malte. Les legs et donations s'élèvent à 4 861 K€, dont 4 823 K€ non affectés et 38 K€ affectés.

Les subventions et autres concours publics proviennent principalement de la tarification des établissements médico-sociaux pour 49 435 K€. Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées fin 2013 s'élève à 10 084 K€, dans lequel figure notamment le résultat 2013 affectable par l'Assemblée Générale pour 1 766 K€.

DES RESSOURCES (en K€)*

RESSOURCES	Ressources collectées en 2013	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2013
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		8 941
Dons manuels	9 893	9 893
Legs et donations	4 861	4 861
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	525	525
Total des ressources collectées auprès du public	15 279	15 279
Autres fonds privés	1 977	
Subventions et autres concours publics	49 879	
Autres produits	8 806	
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	75 942	
Reprises des provisions	1 178	
Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	1 091	
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		113
TOTAL GÉNÉRAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	78 211	15 393
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		14 250
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		10 084



Bilan simplifié au 31 décembre 2013

ACTIF (en K€)*	2013	2012
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations corporelles, incorporelles et financières	73 603	75 762
ACTIF CIRCULANT		
Valeurs réalisables (créances) et disponibles (trésorerie)	40 175	37 581
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Charges constatées d'avance	683	646
TOTAL	114 461	113 989
PASSIF (en K€)*	2013	2012
FONDS ASSOCIATIFS		
Apports, réserves et subventions d'investissement	55 604	52 596
Résultat affectable par l'AG	1 766	4 056
Résultat, réserves, provisions réglementées en liaison avec l'administration	14 732	14 081
PROVISIONS		
pour risques et charges	796	880
FONDS DÉDIÉS	5 006	5 135
DETTES	36 378	37 113
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	179	128
TOTAL	114 461	113 989

* Montants arrondis à l'€ le plus proche.

L'augmentation de l'actif en 2013 résulte d'une hausse de la trésorerie compensée partiellement par une baisse de l'actif immobilisé. De la même façon le passif augmente du résultat de l'année partiellement compensé par une baisse des dettes.

► La politique des réserves

L'Ordre de Malte France tend à constituer des réserves lui permettant de financer son activité courante (hors établissements médico-sociaux) pendant environ une année.



**ORDRE DE MALTE
FRANCE**

Toutes les informations publiées dans ce document sont issues des rapports moral, d'activité et financier de 2013 et disponibles sur le site internet www.ordredemaltefrance.org ou obtenues gratuitement sur simple demande écrite : 42 rue des Volontaires, 75015 Paris.





Gonzague d'Harambure, nouveau membre, accompagne une jeune handicapée pour une sortie culturelle

“
Seigneur Jésus qui avez daigné m'appeler...

à exercer la charité envers le prochain, avant tout envers les pauvres et les malades...

Pour la gloire de Dieu et la paix du monde.”

Devenir membre de l'Ordre, un engagement fort

La fête de Saint Jean-Baptiste a eu lieu le 21 juin 2014. Il faut avoir présent à l'esprit ces trois extraits de la prière quotidienne des membres de l'Ordre (voir encadré) pour bien comprendre ce qui se passe, dans la salle des Croisades du Château de Versailles, à l'occasion de ce grand rassemblement.

Dans cette salle dont les murs sont tapissés de tableaux qui illustrent des pages de l'histoire de l'Ordre, devant la porte de l'hôpital de Rhodes, 23 nouveaux membres et trois nouveaux chapelains viennent de s'engager dans l'Ordre, répondant ainsi à un appel.

En union avec les 13 500 membres de l'Ordre dans le monde entier, les paroles de la prière quotidienne des membres deviennent le fil conducteur de leur vie personnelle par l'application des charismes indissociables de l'Ordre de Malte : le service des pauvres et des malades et la défense de la foi.

SERVIR LES PAUVRES ET LES MALADES

Cet engagement, qui plonge ses racines au plus profond de la foi chrétienne (...ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens...) n'est certes pas une exclusivité chrétienne mais il constitue pour le membre de l'Ordre une priorité accordée au soulagement de toutes les formes de détresse, de

pauvreté, de solitude, de dépendance quelles qu'en soient les causes.

C'est aussi un engagement inséparable de l'expression de la justice et de la charité au sein des relations personnelles et sociétales dont la valeur essentielle repose sur le principe de la dignité de la personne humaine du début naturel à la fin naturelle de sa vie.



Deux jeunes nouveaux membres de l'Ordre, Gonzague d'Harambure et Hubert de Pirey, engagés en juin dernier.

DÉFENDRE LA FOI

En un temps où les confusions de vocabulaire, les options politiques ou les choix doctrinaux dénaturent la notion de laïcité pour en faire un vecteur de division, de discrimination ou de ségrégation, il importe de rappeler l'ensemble de la communauté à la tolérance religieuse... cette tolérance pourtant garantie par l'article 18 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion... ».

Défendre la foi consiste dès lors aussi à plaider la cause de cette liberté et à œuvrer à sa mise en application et son respect, particulièrement dans ces terres du Proche-Orient qui vivent aujourd'hui le drame d'une folie meurtrière barbare, d'un autre temps, qui frappe les chrétiens.

Voilà ce que porte cette fête de Saint Jean-Baptiste comme signification pour la gloire de Dieu et, comme objectif à la fois spirituel et humanitaire, pour la Paix du monde.

452^e émission



Émission dédiée à saint Jean-Baptiste, saint patron de l'Ordre souverain de Malte

« *Le baptême de Jésus* », peinture du XVII^e - XVIII^e, église Saint-Jean-Baptiste, Bagnaia (province de Viterbe), Italie.

■ 3 timbres (format : 40 x 30 mm) de :

- 0,85 € : le Saint-Esprit (détail),
- 2,10 € : saint Jean-Baptiste administrant le baptême à Jésus (détail),
- 3,20 € : Jésus (détail).

Prix : **11,30 €**



■ 1 feuillet (format : 130 x 190 mm) reproduisant le tableau dans son intégrité avec son cadre original et comprenant deux timbres :

- 3,20 € : un ange (détail),
- 5,20 € : saint Jean-Baptiste administrant le baptême à Jésus (détail).

Prix : **15,30 €**

453^e émission



Les maîtres de la peinture

« *Auguste et la sibylle de Tibur* », Antoine Caron, Musée du Louvre, Paris.

■ 3 timbres (format : 40 x 30 mm) de :

- 0,70 € : Auguste (détail),
- 2,60 € : la sibylle (détail),
- 3,20 € : la Vierge et l'Enfant (détail)

Prix : **12,00 €**

■ 1 feuillet (format : 165 x 135 mm) reproduisant le tableau dans son intégrité et comprenant deux timbres

- 3,20 € : Auguste et la sibylle (détail),
- 5,20 € : la Vierge et l'Enfant (détail).

Prix : **15,30 €**

454^e émission

Portraits de chevaliers de l'Ordre souverain de Malte - Portrait de Teodor Pejačević

Émission conjointe avec la République de Croatie.

« *Portrait du comte Teodor Pejačević, chevalier de l'Ordre souverain de Malte* », Vlaho Bukovac, Galerie des arts, Osijek (Croatie).



■ 1 feuillet (format : 63,40 x 96,50 mm) comprenant un timbre de : 2,60 € : (détail du portrait).

Angle supérieur gauche : la légende « *Émission conjointe Ordre Souverain de Malte - République de Croatie* ». En bas du feuillet : les blasons de l'Ordre souverain de Malte et de la république de Croatie.

Prix : **4,80 €**

LES TIMBRES DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE



NOUVEAU



Réalisés par La Poste française, ces timbres d'une valeur d'affranchissement « Lettre prioritaire 20 g France » sont à validité permanente (format : 4,5 x 3,5 cm).

■ **Carnet 2014** : 4 timbres avec la croix de Malte et 4 avec le drapeau de la Langue de Provence. Prix : **12,00 €**

Drapeau de la Langue de Provence : en 1301, l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem instaure une organisation fondée sur les « langues » (les nationalités) dans lesquelles les chevaliers étaient répartis en fonction de leur provenance. La langue de Provence est l'une des trois plus anciennes.

PHILATÉLIE

DÉCOUVREZ VOTRE CATALOGUE « NOËL 2014 » !



Offrez des cadeaux à petits et grands, tout en soutenant nos missions !

Vous découvrirez, notamment, des produits inédits marqués de la croix de Malte, des nouvelles cartes de vœux ainsi que de très beaux livres et des jeux. Nous vous proposons, également, un grand choix d'articles parmi les autres catégories : gourmandises traditionnelles, loisirs et culture, accessoires de mode, objets de décoration...

Votre catalogue « Noël 2014 » sera expédié le 20 octobre 2013.

Nous vous rappelons l'adresse pour l'envoi de vos commandes : Ordre de Malte, Service catalogue, 48 avenue de l'Europe, B.P.9, 95333 Domont cedex. Tél. : 01 39 35 45 39

Vous pouvez également faire vos achats dans notre boutique en ligne : www.boutique-ordredemalte.com

Attention : seuls les produits identifiés dans le catalogue avec notre écu «  » seront disponibles à notre boutique située au siège de l'Ordre de Malte France, 42 rue des Volontaires, 75015 Paris.

Bon de commande à retourner avec votre règlement à :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal

Ville :

.....

OHFOM DIFFUSION - 42, rue des Volontaires - 75015 Paris

Réf.	Désignation	Quantité	Prix unitaire TTC	Total TTC
PE452	Saint Jean-Baptiste (3 timbres)		11,30 €	
PE452F	Saint Jean-Baptiste (feuillet)		15,30 €	
PE453	Les maîtres de la peinture (3 timbres)		12,00 €	
PE453F	Les maîtres de la peinture (feuillet)		15,30 €	
PE454	Portrait Teodor Pejačević (feuillet)		4,80 €	
TPF7	Carnet de 8 timbres « 20 g prioritaire France » 2014		12,00 €	
HOP152V2	Frais de traitement et d'expédition en courrier suivi			+ 3,00 €
TOTAL				=

Chèque joint à l'ordre de « OHFOM DIFFUSION »



**ORDRE DE MALTE
FRANCE**



REDONNER ESPOIR, JOUR APRÈS JOUR

Au-delà de l'assistance, les hommes et les femmes de l'Ordre de Malte France accompagnent les plus faibles dans leur retour à la dignité.

*Aidez-nous redonner un avenir
ceux qui n'ont plus rien.*

Pour faire votre don,
merci d'utiliser le coupon
et l'enveloppe joints
à cette revue.

EN DONNANT 62 €

(15,50 € APRÈS DÉDUCTION FISCALE)

vous offrez, par exemple, une nuitée sur
le Fleuron Saint Michel à une personne en
situation de grande précarité.

 www.ordredemaltefrance.org

 facebook.com/ordredemaltefrance

 twitter.com/Malte_France

N'OUBLIEZ PAS !

75 % de votre don peut être déductible si vous êtes imposable.

Scannez ce code avec votre smartphone
pour faire un don en ligne depuis votre mobile.
Si votre smartphone ne dispose pas d'une application pour lire ce
code, téléchargez-la depuis votre mobile sur www.mobiletag.com

